

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

IP/C/W/412/Add.2
12 novembre 2003

(03-6060)

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 66:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC

SUISSE

Addendum

Le présent document reproduit les renseignements concernant la mise en œuvre par la Suisse de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC. La Mission permanente de la Suisse a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 6 novembre 2003, conformément au paragraphe 1 de la Décision sur la mise en œuvre de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC.

I. INTRODUCTION

1. Au paragraphe 11.2 de la Décision sur les questions et préoccupations liées à la mise en œuvre (WT/MIN(01)/17), adoptée à Doha le 14 novembre 2001, les pays développés Membres ont réaffirmé l'engagement qu'ils ont pris d'offrir des incitations aux entreprises et aux institutions afin de promouvoir et d'encourager le transfert de technologie vers les pays les moins avancés Membres (ci-après dénommés PMA), conformément aux dispositions de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC. Dans sa décision du 19 février 2003, le Conseil des ADPIC est convenu que les pays développés Membres présenteraient des rapports annuels sur les mesures qu'ils avaient prises ou envisageaient de prendre conformément aux engagements qu'ils avaient contractés en vertu de l'article 66:2. En outre, il a été convenu qu'ils présenteraient un nouveau rapport détaillé tous les trois ans et une mise à jour les années intermédiaires.

2. Conformément à l'obligation qui lui est faite, et compte tenu de la décision du Conseil des ADPIC, la Suisse présente une mise à jour du rapport communiqué au Conseil en 2002 (IP/C/N/388/Add.3 du 14 novembre 2002). On pourra se reporter par ailleurs aux renseignements qu'elle a présentés au Conseil sur cette question dans des communications antérieures (documents IP/C/W/132/Add.5 du 26 avril 2000 et JOB(01)/158 du 22 novembre 2001).

3. Ce que la Suisse entend par "transfert de technologie" comprend, outre les incitations et les activités se rapportant à la fourniture de matériel technique dans le secteur industriel, le renforcement des capacités dans les PMA, le transfert de technologie dans le secteur de la santé et la mise en place d'organismes administratifs. Par conséquent, la Suisse offre des incitations dans de nombreux secteurs et poursuit de nombreuses activités dans le domaine de la formation et de la recherche qui contribuent au développement durable dans les PMA. La Suisse est d'avis que l'assistance fournie aux PMA aux fins du développement durable devrait porter sur tous les domaines et non pas être limitée à certains d'entre eux.

II. ORGANISMES PUBLICS INTERVENANT DANS L'OFFRE D'INCITATIONS EN VUE DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

4. En Suisse, deux organismes publics principaux interviennent, directement ou indirectement, dans la fourniture d'incitations tant aux entreprises et institutions suisses qu'à celles d'autres pays développés Membres pour qu'elles mènent des activités entraînant un transfert de technologie vers les PMA. Il s'agit de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Ils sont conjointement responsables de la formulation et de la mise en œuvre de la politique internationale de la Suisse en matière de coopération pour le développement. La DDC remplit une fonction de coordination générale pour les questions se rapportant au développement tandis que le SECO est un centre spécialisé pour le développement économique et l'intégration dans l'économie mondiale des pays en développement et en transition.

5. Un autre organisme suisse participant à des activités de transfert de technologie est le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS). Agissant au titre du mandat que le gouvernement suisse lui a conféré, le FNRS soutient la recherche à l'intérieur et à l'extérieur des universités et encourage les jeunes talents scientifiques. Au niveau international, il entend apporter grâce à ses programmes de recherche une contribution positive à la recherche scientifique dans les régions du monde où cela est utile et promouvoir une coopération dans ce domaine entre ces régions et la Suisse. Actuellement, le FNRS a un projet en collaboration avec la DDC qui porte sur des partenariats de recherche avec les PMA (voir l'annexe II).

III. NIVEAUX DES ACTIVITÉS DE LA SUISSE FAVORISANT LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE VERS LES PMA

6. Les activités et les incitations de la Suisse concernant le transfert de technologie ont pour objectif d'accroître le flux de technologie vers les pays en développement et de renforcer les capacités permettant aux pays bénéficiaires d'évaluer, d'adopter, de gérer et d'appliquer cette technologie. Parmi les activités auxquelles le gouvernement suisse apporte son soutien, on compte des projets aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral.

7. Les activités du SECO et de la DDC entrant dans le cadre de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC sont menées au titre du Programme suisse d'aide publique au développement (Programme APD). Le Programme APD suisse, qui comporte des projets bilatéraux, régionaux et multilatéraux, vise principalement un groupe de pays prioritaires en Amérique latine, en Afrique, en Asie centrale et du Sud-Est et en Europe du Sud-Est. Bon nombre de ces projets consistent en des contrats passés avec des entreprises et des institutions suisses ou celles d'autres pays développés Membres pour qu'elles mettent leurs connaissances et leur technologie au service du développement des ressources humaines, de l'infrastructure et du secteur privé dans les PMA.

8. Au niveau multilatéral, la Suisse contribue à divers fonds fiduciaires d'assistance technique avec le Groupe de la Banque mondiale et les banques régionales de développement. Ces fonds sont à la disposition des responsables de projets de ces banques qui recherchent un financement pour l'assistance technique et le transfert de technologie. Outre sa coopération avec ces institutions financières, la Suisse participe aussi aux projets de développement de nombreuses autres organisations internationales telles que l'OMS, l'ONUDI, l'OMPI, le PNUD, la FAO, le FIDA et le GCRAI.

9. La Suisse soutient plusieurs projets bilatéraux et multilatéraux destinés à favoriser l'investissement ainsi que le bon fonctionnement des échanges. Pour ce qui est de la promotion des investissements, les incitations fournies au titre du Programme APD suisse visent à mobiliser les capitaux privés, le savoir-faire et la technologie de manière à renforcer le système d'intermédiation financière des pays en développement ainsi que le transfert de savoir-faire et de technologie pour

stimuler les investissements ou la création de coentreprises. En ce qui concerne la promotion du commerce, la Suisse travaille essentiellement en coopération avec des institutions bilatérales ou multilatérales.

IV. MOYENS D'ACTION FAVORISANT LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

10. L'un des principaux objectifs de la coopération de la Suisse en matière économique et commerciale avec les pays en développement et en transition est le transfert d'une technologie moderne et de capitaux vers ces pays pour faciliter la modernisation de leurs installations de production en fonction des exigences des marchés mondiaux et leur permettre d'être plus compétitifs dans l'économie mondiale. Favoriser l'investissement et la conclusion d'accords de coopération entre les secteurs privés du Nord, du Sud et de l'Est constitue un moyen d'action important en faveur du développement dont l'objectif premier est d'aider ces pays à atteindre un niveau durable de développement.

1. Soutien des investissements du secteur privé dans les PMA

11. La Suisse encourage le transfert de technologie vers les PMA en soutenant de diverses manières les petites et moyennes entreprises (PME). Par exemple, elle fournit une assistance technique localisée pour les PME domiciliées dans les PMA, en particulier au Bangladesh, au Bénin et au Mali. Au Bangladesh, la Suisse consacre environ 13 millions de francs suisses par an à des projets de développement, dont une partie est affectée au soutien technique et financier aux PME.

12. Par ailleurs, la Suisse encourage les PME suisses à investir dans les PMA pour améliorer le transfert de technologie vers ces pays. La *Swiss Organization for Facilitating Investments* (SOFI) a pour rôle de favoriser les projets d'investissement entre les entreprises de Suisse et de pays de l'OCDE et leurs homologues dans les pays en développement et en transition, et de permettre ainsi le transfert de capitaux, de savoir-faire technologique et de compétences en matière de gestion. La SOFI a conclu des accords-cadres avec 60 pays (situés en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique latine, en Asie, en Europe centrale, en Europe de l'Est et dans la CEI) dans lesquels elle est chargée de promouvoir les investissements. La SOFI est un guichet unique offrant aux PME la gamme complète des services requis pour surmonter les difficultés auxquelles elles doivent faire face lorsqu'elles investissent dans les PMA. La SOFI a soutenu activement les activités des PME dans les PMA ou dans des pays en transition au titre de plus de 300 projets, comme celui lancé au Burkina Faso pour la transformation de la mangue ou, en Zambie, pour la transformation du café.

13. En outre, le gouvernement suisse a créé en 1999 une société d'investissement privée, la *Swiss Development Finance Corporation* (SDFC). Celle-ci dispose actuellement d'un capital de 55 millions de francs suisses qui peut être investi au nom d'un groupe de grandes entreprises établies en Suisse et du gouvernement suisse. La SDFC fournit un financement sur une base commerciale pour des projets dans les pays en développement et en transition dans lesquels des PME, principalement suisses mais également celles d'autres pays de l'OCDE, agissent directement à titre d'investisseurs, de fournisseurs ou d'acheteurs de produits et de services. La SDFC, fondée en mars 1999, fait porter son action sur les projets d'investissement dans les domaines de l'énergie, des télécommunications, de l'approvisionnement en eau, de la santé publique, de l'industrie légère et de la production alimentaire dans les PMA.

14. La Suisse fait partie des investisseurs du "Fonds de garantie des investissements privés en Afrique de l'Ouest (GARI)" qui a pour but de faciliter l'obtention de prêts par les entreprises privées en garantissant les risques de telles opérations. Le Fonds fournit des garanties aux entreprises travaillant dans la fabrication industrielle, l'agro-industrie, la pêche, les industries extractives, le tourisme, l'agriculture et les services. On compte parmi les entreprises habilitées à bénéficier du

Fonds celles du Bénin, du Burkina Faso, du Cap-Vert, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Libéria, du Mali, du Niger et de la Sierra Leone.

15. La Suisse a octroyé 5,4 millions de francs suisses au Service de promotion et de développement des investissements en Afrique et la même somme au Mécanisme de préparation des projets du Mékong. Ces deux services aident les PME dans divers domaines comme la planification commerciale, la recherche de prêteurs ou d'investisseurs potentiels, la stratégie de commercialisation, l'assistance technique et opérationnelle, le contrôle de la qualité et la certification, le système informatique de comptabilité et de gestion, etc. Les bénéficiaires de ces deux fonds sont les entreprises des PMA de la région subsaharienne et de la région du Mékong (y compris le Laos et le Cambodge).

16. Enfin, le gouvernement suisse a investi 4,5 millions de francs suisses dans le *Mekong Enterprise Fund*. Ce fonds est destiné à des investissements de portefeuille dans le secteur privé, dans des petites et moyennes entreprises au Viet Nam, au Cambodge et au Laos. Il fournit par ailleurs une assistance technique aux sociétés faisant l'objet de l'investissement dans de nombreux domaines comme la formation professionnelle, l'amélioration des systèmes financiers et comptables, l'aide à la commercialisation et à la distribution, l'évaluation des risques, la mise en œuvre de systèmes informatiques, etc.

2. Établissement à des fins commerciales d'entreprises des PMA en Suisse et dans d'autres pays développés

17. Grâce à son "programme SIPPO" (*Swiss Import Promotion Program*), la Suisse soutient l'établissement à des fins commerciales d'entreprises des PMA en Suisse ou dans d'autres pays industrialisés. Par ses activités de promotion des échanges, le SIPPO aide les PME des pays émergents et des pays en transition à améliorer leur accès aux marchés de la Suisse et de l'Union européenne. Il aide par ailleurs les importateurs suisses à trouver de nouveaux produits et de nouvelles sources d'approvisionnement. Par exemple, grâce au partenariat entre le SIPPO et le Bangladesh, les produits de ce pays ont un accès amélioré au marché suisse. En outre, pour sensibiliser les consommateurs à ces produits, la Suisse fournit des services comme des conseils en commercialisation, la recherche de partenaires commerciaux, la formation à la commercialisation des produits exportés et soutient la participation aux foires commerciales d'entreprises domiciliées dans les PMA.

3. Financement conjoint et garanties contre les risques à l'exportation

18. Le Programme APD comprend un autre volet plus classique, à savoir le financement conjoint. Ce mode de financement permet aux PMA d'accéder à des crédits d'investissement à long terme pour l'achat de produits et de services suisses, ce qui contribue à leur développement durable et au transfert de technologie. Le financement conjoint consiste en un don du gouvernement suisse complété par un crédit commercial accordé par une banque suisse. L'élément de don varie entre 35 et 50 pour cent selon les pays. Les bénéficiaires sont des projets d'infrastructure qui ne seraient pas viables sur le plan commercial (transport, télécommunications rurales, électrification des zones isolées non reliées au réseau national, traitement des eaux, assainissement et élimination des ordures ménagères). Les projets doivent avoir des retombées sociales et/ou environnementales utiles.

19. Le Bureau pour la garantie contre les risques à l'exportation (GRE) propose un système de garanties contre ce type de risques pour les produits et les services destinés aux PMA. Ces garanties facilitent les exportations vers ces pays et assurent un transfert de technologie constant. De plus, la Suisse offre aussi des garanties de crédit qui fonctionnent comme des garanties contre les risques à l'exportation pour les produits et les services fournis aux PMA qui ne peuvent pas être couverts par une garantie de ce type parce qu'ils présentent un risque élevé.

4. Promotion d'une technologie respectueuse de l'environnement

20. Récemment, la Suisse a fait un gros effort pour promouvoir le transfert d'une technologie respectueuse de l'environnement. Elle a mis au point un grand programme prévoyant la création de "centres pour une production moins polluante". Ces centres offrent aux entreprises privées et au secteur public des PMA une gamme étendue de services: informations générales, études en entreprise, ateliers, projets de démonstration, renforcement des capacités et aide à l'élaboration de projets susceptibles d'être financés. Ces services sont fournis avec le concours d'instituts techniques, d'universités et d'entreprises de la Suisse et d'autres pays développés. Récemment, deux programmes de quatre ans, dotés chacun de 1 million de dollars EU, ont été établis dans ce domaine avec le Cambodge et le Laos.

21. La Suisse soutient aussi des programmes d'économie d'énergie destinés à atténuer les émissions de CO₂ sur le plan mondial et à lutter contre la pollution de l'air sur le plan national. Les secteurs visés sont la circulation routière et les transports ainsi que la petite ou moyenne industrie (fonderies, verreries et briqueteries). L'objectif principal est de fortifier le potentiel des partenaires locaux (renforcement des capacités) et de mettre en commun les compétences techniques internationales afin de trouver des solutions appropriées pour résoudre les problèmes locaux (transfert global de technologie). Ces programmes pilotes sont ensuite évalués, font l'objet d'un rapport et sont diffusés à l'échelle nationale. En outre, nous appuyons le transfert de savoir-faire, la formation professionnelle et les équipements d'infrastructure dans le domaine de la surveillance continue de l'environnement et de la gestion des produits chimiques.

22. Reconnaissant que les mécanismes de Kyoto (application conjointe, mécanisme pour un développement propre et échanges internationaux de droits d'émission) peuvent faciliter la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les pays non visés à l'annexe I de la Convention, au moyen d'incitations financières en faveur de l'investissement au titre de l'annexe I dans des projets de protection du climat hors des frontières nationales, la Suisse et la Banque mondiale ont lancé conjointement le *National Strategy Study Programme* en septembre 1997. Ce programme avait pour objectif d'aider les pays non visés à l'annexe I à définir leur position de négociation et à élaborer des stratégies nationales concernant ces nouveaux instruments internationaux d'incitation commerciale qui faciliteront le transfert de technologie vers les pays en développement et en transition, y compris les PMA.

5. Formation

23. Un autre volet important des activités de la Suisse en matière de transfert de savoir-faire est la formation de personnel provenant des PMA. Le renforcement des capacités a une place significative dans chaque projet de transfert de technologie; de plus, la Suisse exécute des programmes de formation particulièrement destinés aux PMA. Par exemple, des candidats des PMA possédant les qualifications requises assistent régulièrement à un cycle de formation sur la propriété intellectuelle, qui se déroule normalement chaque année pendant trois mois successivement dans trois lieux différents: tout d'abord au siège de l'OMPI à Genève, puis au Centre d'études internationales de la propriété industrielle à Strasbourg et, enfin, à l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle à Berne.

24. L'Institut tropical suisse offre un cours de diplôme de troisième cycle intitulé: "Santé et gestion sanitaire dans les pays tropicaux". Plus de la moitié des participants viennent habituellement des PMA. Leur participation est possible grâce aux bourses d'études accordées par le gouvernement suisse.

6. Activités de recherche

25. La Suisse pratique un autre mode de transfert de technologie par une collaboration avec des organisations internationales et/ou avec des PMA qui porte directement sur des activités de recherche, en particulier dans le domaine de la santé publique. Par exemple, l'Institut tropical suisse et d'autres organismes suisses fournissent conseils et assistance à l'OMS dans le cadre de son programme "Faire reculer le paludisme", qui a pour objectif de diminuer de moitié le nombre de victimes de cette maladie d'ici à 2010.

7. Autres instruments

26. Outre les activités susmentionnées, la Suisse participe également au renforcement des capacités et au transfert de technologie vers les pays en développement et les pays les moins avancés conformément aux principes de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et à ses dispositions sur l'accès aux ressources et sur le partage des avantages. Par ailleurs, la Suisse soutient l'initiative BioTrade de la CNUCED qui favorisera le commerce et les investissements concernant les produits et services issus de l'exploitation durable de la biodiversité.

V. DOMAINES D'ACTIVITÉ DANS LESQUELS LA SUISSE ASSURE UN TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

27. La Suisse favorise le transfert de technologie dans des domaines de la plus haute importance pour les PMA. En particulier, le gouvernement suisse encourage le transfert de technologie vers les PMA dans les domaines de la santé publique, de l'approvisionnement en eau potable, de l'agriculture, de l'industrie alimentaire, de l'industrie mécanique, des textiles, de l'industrie des produits chimiques, de l'écotechnologie et de la protection des droits de propriété intellectuelle. On trouvera dans l'annexe II un tour d'horizon des projets dont l'exécution est en cours.

28. La Suisse encourage aussi le transfert de technologie vers les PMA dans les domaines où elle possède des compétences spécialisées, comme l'industrie mécanique, ou encore la fabrication d'instruments de précision et les produits chimiques. Elle favorise aussi activement le transfert d'une technologie respectueuse de l'environnement vers les PMA. À cet égard, elle entend non seulement transférer les connaissances en la matière, mais aussi les méthodes qui contribuent au respect des normes environnementales. Ce programme est plus particulièrement axé sur le transfert de technologie dans les secteurs de la métallurgie, du papier, du ciment, des aliments et des textiles.

29. Dans le secteur de la santé publique, le gouvernement suisse encourage le transfert de technologie de la Suisse vers d'autres PMA de différentes façons parmi lesquelles le financement de la recherche, des services de consultation et d'aide. La Suisse consacre environ 35 millions de francs suisses par an au transfert de technologie vers le Mozambique, en particulier dans les domaines de la santé publique et de l'approvisionnement durable en eau.

30. Enfin, la Suisse fournit une assistance aux PMA dans l'élaboration et l'application des lois sur la protection des droits de propriété intellectuelle. Elle soutient par ailleurs les offices nationaux des PMA chargés de cette mission. L'Institut fédéral de la propriété intellectuelle propose aux PMA des recherches gratuites sur l'état de la technique, et, de ce fait, encourage les entreprises et les secteurs innovants dans ces pays à recourir au système des brevets, à tirer parti des renseignements pouvant être obtenus grâce à ce système et à protéger leurs propres inventions, ce qui permet un renforcement des capacités technologiques des PMA. Pendant la période 2000/01, le Burundi, le Mali et le Sénégal ont bénéficié de cette offre. La Suisse participe en outre activement à l'échange de renseignements avec les PMA dans le domaine de la protection et de la gestion des droits de propriété intellectuelle. En mars 2001, l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle a présenté un exposé sur le

système suisse de protection de droits de propriété intellectuelle à des représentants de pays africains, dont la Zambie, le Mozambique et l'Ouganda.

VI. CONCLUSION

31. Pour conclure, la Suisse souhaiterait réitérer encore une fois l'engagement qu'elle a pris de fournir activement des incitations en faveur d'un meilleur transfert de technologie vers les PMA et sa volonté d'améliorer constamment ses activités dans ce domaine. Toutefois, il convient de garder à l'esprit que les incitations publiques en faveur du transfert de technologie vers des pays tiers ne constituent qu'un seul des nombreux facteurs entrant dans les décisions des sociétés quant à l'endroit où elles effectuent leurs investissements étrangers et le transfert de leur technologie. Parmi les autres facteurs décisifs, on peut citer des conditions macro-économiques et micro-économiques globalement favorables, un cadre juridique sûr (y compris une protection suffisante des droits de propriété intellectuelle, un système judiciaire fiable et une administration publique efficace) et un potentiel commercial au niveau national dans le pays tiers. Ces facteurs sont souvent directement liés au niveau de développement d'un pays donné. Les initiatives multilatérales visant à soulager les pays de lourdes dettes et celles qui établissent des politiques claires en faveur de la lutte contre la pauvreté et du développement économique sont également propices au transfert de technologie et au renforcement des capacités. Les processus CSLP et PPTE des institutions de Bretton Woods sont donc probablement la condition préalable la plus importante pour que les PMA soient en mesure de participer activement aux projets de transfert de technologie et de renforcement des capacités relevant de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC.

ANNEXE I - INCITATIONS DE LA SUISSE EN FAVEUR DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE VERS LES PMA, PAR PAYS

Observation: Les activités que le gouvernement suisse soutient englobent des projets aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral. Le tableau ci-après porte exclusivement sur des projets bilatéraux car il est difficile de décrire la contribution individuelle de la Suisse à des projets multilatéraux (par exemple, fonds).

Pays	Domaine	Connaissances/ technologie	Mécanisme	Budget annuel 2002
Bangladesh	Eau potable et assainissement (santé publique)	Prévention et traitement des maladies infectieuses, par l'Université de Bâle	Collaboration scientifique avec une institution nationale. Cours de formation à Bâle	140 000 FS
Bangladesh	Eau potable et assainissement (santé publique)	Décontamination de l'eau polluée à l'arsenic. Technologie permettant de recueillir de l'eau dépourvue d'arsenic, fournie par le SKAT, kits d'essai fournis par l'EAWAG	Adaptation de la technologie aux conditions locales avec le soutien du SKAT et de l'EAWAG Recherche menée en Suisse en collaboration avec des partenaires bangladais	50 000 FS versés à l'EAWAG
Bangladesh	Commerce	Promotion de l'exportation de produits du Bangladesh vers la Suisse et d'autres pays de l'OCDE	Fourniture de services: conseils en commercialisation, recherche de partenaires commerciaux, formation à la commercialisation des produits exportés et soutien à la participation aux foires commerciales	32 000 FS
Bénin	Santé publique	Compétences en matière de santé publique, fournies par l'IUED	Participation à la réorganisation du système de santé du Bénin à différents niveaux; accent sur le niveau local	950 000 FS
Burkina Faso	Eaux usées	Technologie et savoir-faire dans le traitement des eaux usées, par l'École polytechnique fédérale de Lausanne	Cours de formation à Lausanne Participation de consultants au programme mis en œuvre dans le pays	300 000 FS
Burkina Faso	Eau et environnement	Gestion de l'eau (eaux usées), par l'École polytechnique fédérale de Lausanne	Formation d'ingénieurs et de techniciens, en Suisse et au Burkina Faso	1 450 000 FS

Pays	Domaine	Connaissances/ technologie	Mécanisme	Budget annuel 2002
Burkina Faso	Agriculture		Soutien à la création d'une usine de production de vinaigre de mangue au Burkina Faso. Fourniture de conseils pour la structure et le financement du projet d'investissement, y compris formation des futurs ouvriers, transfert de matériel et démarrage de la production	200 000 FS
Burkina Faso et Mali	Décentralisation, développement rural	Compétences et savoir-faire fournis par la SEREC	Travaux de consultants avec le personnel local et la population rurale	2 150 000 FS
Madagascar	Développement rural	Méthodes pyramidales fondées sur la participation (savoir-faire et compétences), par Intercooperation	Gestion de projets de consultants	3,5 millions de FS
Mali	Formation professionnelle	Connaissances en gestion d'établissements scolaires, élaboration de programmes d'études, compétences professionnelles particulières fournies par Swisscontact	Création de centres de formation professionnelle au Burkina Faso Soutien à une association de groupes d'artisans Travaux de consultants avec le personnel national Gestion du projet assurée par Swisscontact	550 000 FS
Mali	Promotion du commerce du coton biologique	Connaissances en matière de communication Établissement de liens directs entre les producteurs maliens et les importateurs suisses	Travaux de consultants avec les offices de commercialisation et les producteurs locaux	710 000 FS
Mozambique	Système de santé	Réforme du système de santé. Compétences et savoir-faire dans les systèmes de santé locaux, fournis par SolidarMed	Services de consultants	7 millions de FS
Mozambique	Eau potable	Gestion des systèmes ruraux d'approvisionnement en eau potable, par Helvetas et le SKAT	Services de consultants	4,2 millions de FS

Pays	Domaine	Connaissances/ technologie	Mécanisme	Budget annuel 2002
Mozambique	Développement rural	Réorientation des activités de développement rural fondée sur des initiatives privées. Compétences et savoir-faire fournis par le LBL	Participation à la conception, encadrement	2 millions de FS
Mozambique	Gouvernance	Réforme des services de police. Compétences et savoir-faire fournis par un groupe de consultants de Bâle (dont un ancien directeur des services de police)	Participation à la conception, encadrement	0,8 million de FS
Mozambique	Gouvernance	Décentralisation – soutien aux structures administratives locales, par l'Université de Berne (professeur Linder)	Participation à la conception, encadrement	1,2 million de FS
Nicaragua	Électricité	Soutien au redressement de l'économie du Nicaragua après le passage de l'ouragan Mitch par la fourniture de moyens financiers pour l'importation de matériel électrique	Opération au titre du soutien de la balance des paiements	1 million de FS
Niger	Développement rural	Établissement de fonds en vue d'investissements locaux aux fins du développement rural, par la SEREC	Travaux de consultants avec le personnel local et la population locale	1 550 000 FS
Tanzanie	Santé	Réforme du système de santé dans la ville de Dar es-Salaam; Prévention des maladies tropicales (paludisme). Technologie et compétences fournies par l'Institut tropical suisse (Bâle)	Cours de formation à Bâle; services de consultants, encadrement	7,7 millions de FS
Tanzanie	Infrastructure des transports	Construction de ponts et de routes. Technologie et savoir-faire par l'ITECO	Personnel de l'ITECO en Tanzanie, services de consultants	6,5 millions de FS
Tchad	Soins de santé de base, systèmes de santé	Savoir-faire et compétences fournis par la Croix-Rouge suisse	Services de consultants, collaboration avec des organisations au Tchad	200 000 FS

Pays	Domaine	Connaissances/ technologie	Mécanisme	Budget annuel 2002
Zambie	Café	Soutien à l'expansion des installations de transformation du café et achat de machines agricoles, de matériel d'usine et de véhicules de transport	Octroi d'un prêt à deux sociétés zambiennes	5,5 millions de FS
En général	Gestion de projets, savoir-faire et compétences (planification, mise en œuvre, surveillance, évaluation)	Par Helvetas, l'IUED, Intercooperation		

ANNEXE II - PARTENARIATS DE RECHERCHE ENTRE LE FNRS ET LES PMA

En 1999, le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS) et la Direction du développement et de la coopération (DDC) ont annoncé le lancement d'un nouveau programme de partenariats de recherche. Ils ont évalué conjointement les propositions faites selon leur valeur scientifique et leur importance pour le développement, eu égard aux exigences d'un véritable partenariat de recherche. Au bout du compte, neuf projets ont été approuvés. Un nouveau programme de partenariats de recherche sera lancé l'année prochaine.

Partenariats de recherche avec les PMA approuvés (mai 2000)

Sciences humaines et sociales

Titre du partenariat de recherche	Coordonnateur en Suisse	Coordonnateur dans le pays en développement
Sécurité sociale au niveau local et différences entre hommes et femmes en Inde et au Burkina Faso (36 mois)	de Jong, Wiillemijn, Département d'anthropologie, Université de Zurich	Kinda, Fatoumata, Département de sociologie, Université de Ouagadougou, Burkina Faso
Les enjeux de l'éducation au Mozambique. Entre la tradition et l'innovation (18 mois)	Berthoud, Gérard, Institut d'anthropologie et de sociologie, Université de Lausanne	Castiano, José P., Université Eduardo Mondlane, Département de la formation en sciences sociales, Mozambique
Processus et outils d'apprentissage pour la négociation de la gestion durable des ressources: Possibilités et limites de l'"Apprentissage autodidacte pour la durabilité" dans une perspective interculturelle (36 mois)	Wiesmann Urs, Institut de géographie, Université de Berne	Delgado Burgoa, Freddy, Programme d'agroécologie, Université de Cochabamba, Bolivie
Interactions entre les villes et les régions rurales de l'Équateur: vers un développement territorial intégré (Avant-projet)	Bolay, Jean-Claude, Institut de recherche sur l'environnement construit, EPF de Lausanne	Diego Carrion, Faculté d'architecture et de design, Université pontificale catholique de l'Équateur, Quito

Mathématiques, sciences naturelles et sciences de l'ingénieur

Titre du partenariat de recherche	Coordonnateur en Suisse	Coordonnateur dans le pays en développement
Études de modèles mathématiques et numériques pour l'irrigation au Sahel: Application à la gestion des ressources en eau et au transport de polluants dans des milieux poreux saturés et non saturés (36 mois)	Besson, Olivier, Institut de mathématiques, Université de Neuchâtel	Niane, Mary Teuw, UFR de mathématiques appliquées et informatique, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal

Biologie et médecine

Titre du partenariat de recherche	Coordonnateur en Suisse	Coordonnateur dans le pays en développement
Lait sain pour le Sahel: Amélioration de la qualité du lait comme facteur de génération de revenus, de sécurité alimentaire et de santé publique (36 mois)	Zakaria, Farah, Institut des sciences alimentaires, EPF de Zurich	Alfarouk, Idriss, Institut du Sahel, Bamako, Mali
Une analyse spatiale de l'efficacité des moustiquaires imprégnées d'insecticide aux fins de la lutte contre le paludisme en Tanzanie (36 mois)	Lengeler, Christian, Institut tropical suisse, Bâle	Abdulla, Salim, Centre de recherche et de développement en matière de santé, Ifakara, Tanzanie
Identification des marqueurs génétiques associés à la virulence de Leishmania Viannia (36 mois)	Fasel, Nicolas, Institut de biochimie, Université de Lausanne	Gonzalez, Alcides, CNDR, Nicaragua
Conservation de la biodiversité dans la forêt de la Lama: Rôle des plantations forestières dans la viabilité des forêts naturelles (36 mois)	Nagel, Peter, Institut für Natur-, Landschafts- und Umweltschutz (NLU)-Biogéographie, Université de Bâle	Sinsin, A. Brice, Faculté des sciences agronomiques, Université nationale du Bénin